



## QUATORZAINES ADMINISTRATIVE, MACHINE à faire des économies ???

Monsieur le directeur du CD de Melun, **le syndicat FO** vous interpelle sur la nécessité de nous éclairer sur la position administrative des agents exclus des 1000 euros de la prime covid.

En effet, la liste des personnes atteintes pendant la période dite de référence, a été transmise quotidiennement par vos services à la direction interrégionale. Mais la quatorzaine administrative (inconnue dans les textes de réglementations) ne pouvait être prescrite que par le médecin de prévention, bien discret dans cette période particulière !!!

Alors le Médecin de prévention du CD de Melun a t-il été avisé de ces listes, afin que les agents soient contactés et placés en quatorzaine administrative... Et donc puissent bénéficier de l'intégralité d'une prime bien méritée.

Si ce n'est pas le cas, **le syndicat local FO** vous demande de rectifier la situation au plus vite et d'en avertir, ceux chargés du versement des primes.

Les personnels ne doivent pas être sanctionnés aux porte-monnaie.

**FO pénitentiaire** restera mobilisé pour faire respecter les droits les plus fondamentaux des personnels de surveillance du CD de Melun.